

CONTRAT DE SAILLIE EUROPE 2023

ULYSS MORINDA



Etalon SF agréé SF & AA
Disponible en IAC

VENDEUR	ACHETEUR
Consult Horses Investment SRL Florivalstraat 54 3040 Huldenberg - Belgique	
CONDITIONS DE VENTE :	
<p>Objet de la vente : 8 paillettes de l'étalon Ulyss Morinda aux conditions suivantes : 1.700 Euros HT plus frais de transport selon le pays et documents sanitaires Le paiement est à effectuer par virement bancaire sur ce compte en Belgique: IBAN : BE69 3632 1826 3578 BIC : BBRUBEBB</p> <p>La saillie proprement dite devra être réglés par virement bancaire en Belgique. Ulyss Morinda est réservé aux juments de robe UNIE. J'atteste que je n'utiliserai pas les paillettes pour faire saillir une jument porteuse du gène Tobiano.</p>	
CONDITIONS D'UTILISATION :	
NOM DE LA JUMENT : N° SIRE : Date de naissance : Origines :	Détails concernant l'étalon N° SIRE : 08117862 L Etalon SF agréé SF, AA et AES, ISO 163 (2019) Disponible uniquement en IAC
Qui devra être inséminée dans un centre de mise en place agréé. Nom : Téléphone : Adresse :	Le présent contrat devra être renvoyé signé, en 2 exemplaires à l'adresse suivante Consult Horses Investment SRL Florivalstraat 54 3040 Huldenberg Belgique
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :	
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Il est indispensable de parapher en bas de la page<input type="checkbox"/> Veuillez trouver les conditions détaillés de la vente en page 2<input type="checkbox"/> Ulyss Morinda n'est pas homozygote pour le gène pie (tobiano). Un poulain pie n'est donc pas garanti	



Conditions détaillées de la vente

- 1) Tout retard de paiement entraînera la facturation d'intérêts monétaires au taux légal, le vendeur se réservant le droit, dans ce cas, de refuser la livraison de doses de semence jusqu'au paiement complet dans les conditions du contrat.
- 2) La réservation ne sera effective qu'au retour du présent contrat rempli et signé, et de la réception de la 1ère partie du virement bancaire.
- 3) L'Acheteur ayant pris connaissance des conditions dans lesquelles se déroulent les inséminations dans le centre agréé, dégage le vendeur de toute responsabilité concernant sa jument.
- 4) L'Acheteur s'engage à régler auprès du centre, les frais de pension, de mise en place, d'analyses éventuelles, etc.
- 5) L'Acheteur déclare savoir, du fait du recours à l'insémination artificielle, que l'inscription du produit à naître au STUD-BOOK ne sera possible qu'après étude de son hémostype avec celui de ses parents. Il accepte de supporter le coût de ces analyses et renonce à tout recours contre le vendeur au cas où ces analyses ne rendraient pas possible pour quelque cause que ce soit l'inscription du produit au STUD-BOOK.
- 6) 8 paillettes seront envoyées à l'acheteur. Si la PREMIERE jument reste vide , 8 autres paillettes peuvent être envoyées en réglant uniquement les frais de transport et documents sanitaires.
- 7) Conditions sanitaires concernant la jument :
 - a. Vaccination Grippe et Rhino pneumonie obligatoires avec une injection datant de moins de un an, et une primo-vaccination à un mois d'intervalle.
 - b. Transpondeur obligatoire.

Fait à, le / / 2023,

L'acheteur
*Porter à la main la mention
« lu et approuvé »*

Le vendeur
Consult Horses Investment SRL